



DEMANDE DE PRE-INSCRIPTION SCOLAIRE



A déposer dans une :
Maison des Habitants
Adresse disponible sur le site :
www.grenoble.fr/demarche/368/659

ou

A envoyer par mail :
kiosque@grenoble.fr
Contact : Plateforme famille
☎ 04 76 76 38 38

Réservé à l'administration	
Code foyer	
Code enfant	
Date dépôt/...../.....
Secteur/agent	
Avis	

Souhaitez-vous faire une demande de dérogation ? Oui Non

Si oui, joindre le formulaire et les justificatifs demandés (voir annexe D1)

RENSEIGNEMENTS GENERAUX CONCERNANT L'ENFANT

Nom : Prénom :

Date de naissance : --- / --- / ----- Lieu de naissance :

Sexe F M Date de scolarisation souhaitée : --- / --- / -----

Cette inscription fait-elle suite à une nouvelle arrivée dans la commune ? Oui Non

Si déjà scolarisé, nom de la dernière école fréquentée : Ville :

Lieu de résidence de l'enfant :

N° : Voie :

Suite (chez) : Code postal : Ville :

Garde Alternée : Oui Non

Si garde alternée → indiquer l'adresse choisie par les parents pour la scolarisation de l'enfant
Familles sans domicile → indiquer l'adresse exacte du lieu de vie de l'enfant au moment de son inscription

RENSEIGNEMENTS SPECIFIQUES CONCERNANT L'ENFANT et LE FOYER

Inscription particulière : classe ULIS section internationale classe musique (Jouhaux)

Votre enfant est-il porteur de handicap nécessitant un aménagement particulier dans l'école ? Oui Non

Si oui, joindre la fiche « Enfant en situation de handicap »

	RESPONSABLE LEGAL 1	RESPONSABLE LEGAL 2
Nom		
Prénom		
Situation familiale	Célibataire <input type="checkbox"/> Marié(e) <input type="checkbox"/> Pacsé(e) <input type="checkbox"/> Concubinage <input type="checkbox"/> Divorcé(e) <input type="checkbox"/> Séparé(e) <input type="checkbox"/>	Célibataire <input type="checkbox"/> Marié(e) <input type="checkbox"/> Pacsé(e) <input type="checkbox"/> Concubinage <input type="checkbox"/> Divorcé(e) <input type="checkbox"/> Séparé(e) <input type="checkbox"/>
Qualité : mère, père, autre situation		
Autorité parentale	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
Téléphone Portable ou Fixe	Fixe : Portable :	Fixe : Portable :
J'accepte de recevoir des SMS	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
Adresse		
Email	@	@
J'accepte de recevoir des mails	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>

Frères et sœurs de moins de 12 ans, résidant à la même adresse

	Enfant 1	Enfant 2	Enfant 3	Enfant 4
Nom				
Prénom				
Date de naissance/...../...../...../...../...../...../...../.....
Ecole				



DEMANDE DE PRE-INSCRIPTION SCOLAIRE

A déposer dans une :
Maison des Habitants
Adresse disponible sur le site :
www.grenoble.fr/demarche/368/659

ou

A envoyer par mail :
kiosque@grenoble.fr
Contact : Plateforme famille
☎ 04 76 76 38 38

Réservé à l'administration	
Code foyer	
Code enfant	
Date dépôt/...../.....
Secteur/agent	
Avis	

PROCEDURE ET PIÈCES DEMANDÉES

PIÈCES A FOURNIR	CADRE RESERVE
1 - Photocopie intégrale du livret de famille OU copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant	<input type="checkbox"/>
2 - Un justificatif de domicile au choix parmi les pièces suivantes <u>uniquement</u> <ul style="list-style-type: none"> - Facture de moins de 3 mois : gaz, électricité, eau, charges, téléphone fixe - Autres pièces justificatives : contrat ouverture gaz , eau, bail tamponné et signé par l'agence, attestation d'assurance habitation, partie de l'acte final d'achat (pour les nouveaux propriétaires) portant mention de l'adresse et des noms 	<input type="checkbox"/>
3a - Parents hébergés chez une tierce personne <ul style="list-style-type: none"> - Attestation d'hébergement + pièce d'identité de l'hébergeant - Un justificatif de domicile de l'hébergeant (voir point 2) - Un justificatif de domicile de l'hébergé à l'adresse de l'hébergeant : attestation sécurité sociale ou CAF, relevé de compte bancaire (sans le détail du relevé), attestation d'assurance habitation, fiche de paie, contrat de travail ou attestation employeur 	<input type="checkbox"/>
3b- Familles sans domicile ou hébergées par une structure <ul style="list-style-type: none"> - Attestation du lieu de vie réel de l'enfant signée et tamponnée par l'association en lien avec la famille (seule l'adresse du lieu de vie de l'enfant sera prise en compte et non l'adresse postale de l'association) - Pour les familles en bénéficiant, adresse de la domiciliation postale 	<input type="checkbox"/>
4 - Inscriptions particulières <ul style="list-style-type: none"> - Classe spécialisée (ULIS) Joindre au dossier d'inscription, la notification d'affectation établie par l'Éducation Nationale - Sections internationales Joindre au dossier de pré-inscription, le document d'admission en section internationale délivré par l'école - Classe à horaires aménagés musique Léon Jouhaux <p>Les dossiers d'inscription sont disponibles au Conservatoire de Grenoble – 6 chemin de Gordes (04 76 46 48 44)</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

i Selon les situations, des pièces supplémentaires pourront être demandées.
 En fonction de la situation de famille : Photocopie du dernier jugement ou ordonnance provisoire du juge des affaires familiales mentionnant les conditions d'exercice de l'autorité parentale et la résidence habituelle de l'enfant pour les parents séparés ou divorcés. A défaut, attestation sur l'honneur du 2^{ème} parent accordant tout pouvoir à la scolarisation de l'enfant pour les parents séparés ou divorcés.

SIGNATURE DES PARENTS

Je soussigné(e) le demandeur ci-dessus, certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements figurant ci-dessus et m'engage à signaler à la Plateforme Famille tout changement qui interviendrait au cours de l'année ainsi que toute annulation d'inscription.

En accord avec l'article 372-2 du code civil, à l'égard « des tiers de bonne foi, chacun des parents est réputé agir avec l'accord de l'autre, quand il fait seul un acte usuel de l'autorité parentale relativement à la personne de l'enfant ». Je certifie en outre sur l'honneur que l'inscription scolaire de mon enfant est effectuée conjointement.

SIGNATURE DES RESPONSABLES LEGAUX :

PROCEDURE RELATIVE AUX DEMANDES D'INSCRIPTION SCOLAIRE

Les périmètres scolaires sont définis par délibération du conseil municipal. Les élèves sont scolarisés dans l'école correspondant à leur lieu de résidence, en fonction des places disponibles.

Pour savoir de quelle école dépend votre enfant, rendez-vous sur le site grenoble.fr/956

L'admission définitive sera prononcée par la direction de l'école selon ses possibilités d'accueil au moment de la demande. Si les effectifs de l'école sont trop importants, une **réorientation** dans une école de proximité sera proposée aux familles.

La **scolarisation en cours d'année** des enfants de 3 ans est possible sous réserve des places disponibles dans l'école, **au jour des 3 ans de l'enfant**. Le certificat d'inscription sera délivré à la **date anniversaire** des 3 ans de l'enfant.

Pour un changement d'école intervenant juste après les **périodes de vacances scolaires**, l'admission ne pourra se faire qu'à partir du lendemain de la rentrée et non le jour même.

Dans tous les cas, aucune admission à l'école ne pourra se faire sans certificat d'inscription délivré par la Mairie.

VOS CONTACTS

Pour tout renseignement la Plateforme Famille est à votre disposition
du lundi au vendredi de 8h à 14h au 04 76 76 38 38
ou par mail à kiosque@grenoble.fr

MENTIONS LEGALES

La Ville de Grenoble vous informe que les données personnelles recueillies à l'occasion du dépôt du dossier de pré-inscription scolaire de votre enfant font l'objet d'un traitement automatisé destiné à la Direction Éducation Jeunesse et aux directions des écoles.

Ces données, collectées dans le cadre d'une obligation légale qui incombe au Maire de Grenoble responsable du traitement, sont conservées pendant toute la scolarité de l'enfant et régulièrement mises à jour par le Service Plateforme Famille. Elles sont utilisées pour permettre l'inscription de votre enfant à l'école maternelle ou élémentaire, l'accès aux services périscolaires, et à des fins d'évaluation des politiques publiques concernées (politique éducative, rythmes scolaires...). Les données pourront être rendues anonymes à des fins statistiques.

Vous disposez d'un droit d'accès aux données personnelles vous concernant, à leurs rectifications, de demander leur suppression si elles ne correspondent plus aux finalités pour lesquelles elles ont été collectées. Pour exercer vos droits vous pouvez envoyer un mail à kiosque@grenoble.fr ou contacter le délégué à la protection des données de la Ville de Grenoble : dpo@grenoble.fr

Si vous ne souhaitez pas recevoir d'informations municipales en lien avec les services périscolaires, en informer la Plateforme famille par mail à kiosque@grenoble.fr

Article 441-7 du code Pénal : « Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000€ d'amende le fait :

1° D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts,

2° de falsifier une attestation ou un certificat original sincère ;

3° De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié. Les peines sont portées à 3 ans d'emprisonnement et à 45 000 € d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au trésor public ou patrimoine d'autrui ».